

Creation & Aménagement local commercial



+ Quand l'Innovation Auditive et l'Innovation constructive s'unissent ...

Entendre, une société installée sur Grenoble depuis déjà plusieurs années souhaitait ouvrir une nouvelle boutique à Meylan. La boutique devra être parfaitement adaptée à leur métier, la prothèse auditive, avec notamment un laboratoire intégré et un soin exceptionnel apporté au traitement de l'acoustique.

Dès le local choisi, les associés ont consulté Optiréno pour la conception et l'aménagement de l'espace. Le projet proposé les a séduits et ont décidé de confier la maîtrise d'œuvre à l'équipe Optiréno de Grenoble.

Aménagement complet

Le traitement de l'acoustique sans faille



Descriptif chantier

Spécialisée dans la prothèse auditive, le maître mot de cette rénovation était ...le bruit ou, plus exactement, la maîtrise parfaite du bruit.

Au démarrage des travaux, ce local commercial de 70m², était brut avec uniquement les murs et les parpaings apparents. Seule une cloison délimitait deux espaces distincts.

Notre architecte a démarré le projet par des plans et des esquisses en 3D : ils ont pour objectif d'organiser et d'optimiser l'espace, mais également de permettre au client de visualiser l'état final du projet. Une fois les espaces définis, l'architecte a laissé la place aux artisans pour la mise en œuvre de la rénovation : isolation des murs, cloisonnement intérieur, rénovation de l'électricité et de la lumière, rénovation des sols, création d'un laboratoire et installation de l'espace accueil et salle d'attente.

Les deux espaces bureaux ont été isolés par l'intérieur avec la pose de plaques de plâtre (BA13 NF) sur une ossature métallique avec une couche de laine de verre isolante. Les menuiseries ont été changées pour des fenêtres en aluminium

Sol, murs et plafond désolidarisés : un projet acoustique complet

Des dalles en laine de roche ont été posées au plafond, doublées d'une isolation en laine de roche, pour garantir une acoustique parfaite. Des spots encastrés basse consommation de 26W, ont été intégrés dans les dalles. Enfin la paroi séparant les deux bureaux de l'espace accueil a été remplacée par une cloison limitant les ponts phoniques. Elle a été doublée avec des plaques de BA 13NF. Le système à ossature non seulement affaiblit considérablement les transmissions aériennes mais il limite aussi les transmissions indirectes. Une cloison sur ossature standard (72mm) donne un RA = 39dB (Le RA mesure l'affaiblissement aux bruits aériens entre locaux séparés : plus le RA est fort, meilleure est la performance du système). Le fait de doubler les parois permet d'augmenter le RA à 64dB.

Murs et plafond isolés, une moquette spéciale passages intensifs a été posée dans les 2 bureaux (pour réduire la transmission) du son sur le sol.

Un laboratoire sur mesure

A l'intérieur du local commercial

adapter rapidement les prothèses auditives. 2 postes de travail indépendants : un soin particulier a été apporté pour le confort des postes : espace aux coudes, larges plans de travail, nombreuses prises électriques intégrées, un châssis fixe orienté sur l'entrée de la boutique et permettant l'entrée de la lumière du jour, de nombreux rangements et des rails lumineux sous tous les meubles pour un maximum de luminosité dans le labo.

L'espace accueil et salle d'attente ont également été conçus dans un souci de confort maximum : deux bornes d'accueil, installées à 1.10 m et à 0,78m pour l'accessibilité aux handicapés.

Des suspensions à iodure métallique, de 70W basse consommation, spécialement dédiées à un usage professionnel, vont éclairées la vitrine et permettent un rendu de 400W halogène.

Enfin, le choix des couleurs a été fait dans le respect de la charte graphique de l'enseigne.



Accessibilité : Règles & Normes

Ce local étant destiné à accueillir du public, les règles d'accessibilité sont très précises. Avant le démarrage du chantier, il est obligatoire de déposer une Demande d'autorisation à la Mairie de Meylan, pour aménager un établissement recevant du public. Celui-ci est considéré de type M (Magasin) Catégorie 5, la moins stricte car elle concerne des locaux accueillant peu de personnes simultanément. Ce document doit être visé par deux commissions : Commission de Sécurité et d'Accessibilité (personnes handicapées -PMR). Leur avis favorable (ou non) permet aux autorités administratives de donner l'autorisation d'ouverture et donc de démarrage du chantier.



-> Le plan et la vue 3D ont été réalisés par l'architecte. Ce travail de conception et d'optimisation des espaces a permis au client de s'imaginer le résultat.



COUT DES TRAVAUX :
65.300€ HT

Maçonnerie : 2 700€
Platerie/Isolation : 15 500€
Menuiseries : 5 800€
Plomberie/Chauffage : 13 900€
Electricité : 14 500€
Peinture/Sol : 12 900€

Honoraire Conception & MOE :
5 000€

